

Numérotation des tableaux et signes utilisés

Principes de numérotation des tableaux

1. Les premiers deux chiffres indiquent le thème statistique des données du tableau selon la numérotation en 21 thèmes adoptée par les offices statistiques de la Suisse (par exemple : 01 = population). Les deux chiffres suivants se réfèrent aux subdivisions de chaque thème (par exemple : 01.02 = population, mouvements, par distinction à 01.01 = population, état et structure). Les deux chiffres suivants distinguent séquentiellement les tableaux des subdivisions d'un thème (par exemple, 01.02.04 = population, mouvements, mariages, par distinction à 01.02.06 = population, mouvements, divorces).
2. La subdivision 0n.04 se réfère toujours aux données issues du Relevé structurel. La subdivision 0n.05 se réfère toujours aux données issues des anciens Recensements fédéraux de la population.
3. La lettre Q distingue les tableaux consacrés aux données ventilées à l'échelle des quartiers lausannois.

Signes

1. Signes accompagnant une valeur :
 - la lettre **p** indique que la valeur est provisoire ;
 - la lettre **e** indique que la valeur est une estimation ;
 - la lettre **r** indique que la valeur a fait l'objet d'une rectification.
2. Signes remplaçant une valeur :
 - la lettre « x » indique que la valeur n'est pas fournie pour des raisons liées à la protection des données ;
 - le signe « () » indique que la valeur n'est pas fournie par manque de fiabilité statistique ;
 - le signe « ... » indique que la valeur est inconnue ou pas encore relevée ou calculée ;
 - le signe « - » est utilisé pour signaler la non occurrence d'une valeur à relever.